

sum in his que dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus. Celui qui présidait à cette cérémonie était le vénérable Evêque de Montréal, Mgr Bourget, qui avait décidé la fondation de l'œuvre en déclarant qu'elle avait en sa faveur des signes éclatants de la volonté de Dieu. Il admettait à la profession la supérieure de ce monastère, et, à la vêtue, ses trois premières compagnes. Il bénissait cette maison, de cette main bénie du ciel qui a établi elle-même diverses communautés religieuses dont le développement et les services attestent la faveur divine à l'égard de ses œuvres.

Il y a aujourd'hui sept ans, Monseigneur l'Evêque actuel de St-Hyacinthe, quelques semaines après la prise de la possession de son siège épiscopal, venait s'approprier cette institution en la bénissant, et en présidant à une profession et à une vêtue, et il lui a montré depuis un intérêt qui excite ici la plus vive reconnaissance.

Sous la bénédiction de ces quatre pontifes, cette communauté a prospéré ; elle s'est développée : elle compte aujourd'hui cinquante sœurs qui par leurs prières et leurs sacrifices honorent le Précieux Sang sur la terre, et neuf qui au ciel, nous pouvons l'espérer, le glorifient dans les transports de l'amour et de la reconnaissance.

Pourquoi cet accroissement rapide de cette institution malgré le manque de ressources temporelles ? Pourquoi cet intérêt dont elle a été l'objet de la part des pontifes et des fidèles ? J'en trouve la raison dans ces paroles de l'Evangile de la fête que nous célébrons : *Si exaltatus fuero etc.*

II

Jésus a réalisé cette parole. Il a été élevé au dessus de terre, quand la croix, à laquelle il a été si cruellement attaché par des clous, a été dressée au haut du Calvaire. Il y a été en proie aux plus atroces douleurs et rassasié de tous les opprobres : il a expiré après avoir répandu tout son sang : mais par sa passion il a obtenu la lumière qui a éclairé les nations